

# International Development Policy | Revue internationale de politique de développement

5.2 (2014)  
Articles and Debates 5.2

Denise Efonayi and Etienne Piguet

## Les étudiants d'Afrique de l'Ouest face à la globalisation du savoir

### Warning

The contents of this site is subject to the French law on intellectual property and is the exclusive property of the publisher.

The works on this site can be accessed and reproduced on paper or digital media, provided that they are strictly used for personal, scientific or educational purposes excluding any commercial exploitation. Reproduction must necessarily mention the editor, the journal name, the author and the document reference.

Any other reproduction is strictly forbidden without permission of the publisher, except in cases provided by legislation in force in France.

**revues.org**

Revues.org is a platform for journals in the humanities and social sciences run by the CLEO, Centre for open electronic publishing (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Electronic reference

Denise Efonayi and Etienne Piguet, « Les étudiants d'Afrique de l'Ouest face à la globalisation du savoir », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 5.2 | 2014, Online since 20 May 2014, connection on 09 March 2015. URL : <http://poldev.revues.org/1730> ; DOI : 10.4000/poldev.1730

Publisher: Institut de hautes études internationales et du développement

<http://poldev.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document available online on:

<http://poldev.revues.org/1730>

Document automatically generated on 09 March 2015. The page numbering does not match that of the print edition.  
Creative Commons Attribution-NonCommercial 3.0 Unported License.

Denise Efionayi and Etienne Piguet

# Les étudiants d'Afrique de l'Ouest face à la globalisation du savoir

## 1. Introduction

- 1 En octobre 2013, les images de migrants naufragés au large de la petite île de Lampedusa font le tour du monde. Au-delà de l'émotion qu'elles suscitent sur le moment, elles s'inscrivent dans une perception médiatico-politique qui associe le continent africain à la pauvreté, à l'instabilité et à des conflits armés. Cette vision, dont témoignent de nombreux commentaires presque aussi fascinés qu'horifiés par le drame, marque l'imaginaire européen depuis longtemps. Vus du nord de la Méditerranée, ces migrants ne peuvent être que profondément désespérés pour se lancer dans des aventures périlleuses que quelques journalistes audacieux cherchent à accompagner.
- 2 Tandis que des moyens de plus en plus considérables sont mobilisés pour enrayer cette apparente migration de misère, une compétition pour les meilleurs cerveaux se met en place au sein des Etats de l'Europe afin de faire face au vieillissement démographique et aux besoins futurs du marché travail globalisé. Cette stratégie passe aussi, et peut-être d'abord, par l'attrait de l'espace universitaire européen pour les meilleurs chercheurs du monde entier. Par contre, elle vise peu l'Afrique, géographiquement et économiquement proche, qui connaît une population jeune, des taux de scolarisation en nette augmentation et des systèmes de formation largement inspirés par les anciennes puissances coloniales. Les partenariats de mobilité de l'Union européenne – appelés « partenariats migratoires » en Suisse – s'intéressent davantage aux questions du retour et à la coopération dans les pays du Sud qu'au développement des possibilités de formations ou de nouveaux débouchés pour les jeunes issus des pays partenaires. Quand les décideurs parlent du manque de main-d'œuvre qualifiée, ils tendent à se tourner vers l'Asie ou l'Amérique pour attirer des talents de l'informatique, de l'ingénierie ou même du personnel de soins.
- 3 Les politiques de bourses et autres programmes facilitant la mobilité dans l'enseignement supérieur globalisé s'adressent en priorité aux grands pays émergents, présentant des débouchés économiques intéressants, alors que la mobilité estudiantine d'Afrique est plutôt associée à la migration de misère. Pourtant, les migrations étudiantes vers les anciennes métropoles, et par suite vers l'Amérique du Nord, sont courantes depuis les indépendances. Ainsi, nombre de parents et professeurs des étudiants africains actuels ont suivi des formations en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne ou en Suisse. Les données disponibles dans certains pays africains montrent que les universitaires sont davantage susceptibles d'émigrer temporairement que leurs camarades moins formés. Ils ont connu un taux de mobilité vers l'étranger<sup>1</sup> parmi les plus élevés au monde déjà bien avant l'introduction du système de Bologne, en Europe puis en Afrique. Pourtant, il s'agit d'une des catégories de migrants les moins étudiées jusqu'à présent (Piguet, 2013).
- 4 Sur la base de ces prémisses, il serait intéressant de savoir comment les jeunes universitaires d'Afrique subsaharienne se positionnent face aux enjeux de mobilité et comment ils envisagent leur futur en matière de formation et de travail. Ces questions sont au cœur d'une étude menée auprès de plusieurs milliers d'étudiants en Afrique de l'Ouest sur mandat du Réseau suisse pour les études internationales (RESEI). L'objectif principal était de comprendre la manière dont l'option migratoire – temporaire ou durable – est intégrée dans le projet de vie des individus et en quoi les personnes aspirant à émigrer se distinguent de celles qui n'envisagent pas de quitter leur pays. Pour atteindre ce but, les questions de recherche suivantes ont été abordées :
  1. Quels facteurs sociodémographiques, économiques, biographiques et géographiques jouent un rôle dans l'aspiration des étudiants à migrer ? Quels facteurs plaident contre la mobilité ?

2. Quelle est la géographie des espaces de destination envisagés et quelles logiques reflète-t-elle ?
3. Plus généralement, quelles sont les leçons à retenir pour les politiques de développement, d'enseignement et de migration ?

5 La question de savoir pourquoi les personnes décident d'entreprendre une migration et comment elles parviennent à la mettre en œuvre occupent les chercheurs en sciences sociales depuis plus d'un siècle. Elle touche la géographie, la psychologie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie ou encore la démographie. Comme le relève Babacar Ndione (2009, 326),

il est aujourd'hui admis que la volonté et la capacité de migrer à l'étranger résultent à la fois de la personnalité et des trajectoires socio-économiques du candidat migrant, de l'environnement produit par son ménage et sa communauté de référence, des circuits d'information auxquels il est exposé, des réseaux migratoires et des contextes politique et économique du pays d'accueil.

6 Dans la présente étude, nous nous focalisons sur les étapes initiales de la migration, à savoir la formulation d'une intention et les premières démarches qui lui succèdent. Nos hypothèses s'appuient sur un pluralisme théorique qui intègre des approches des flux migratoires agrégés à l'échelle macro et des théories de la prise de décision davantage attachées à l'environnement immédiat et aux motivations des individus (Piguet, 2013a).

7 Le système d'hypothèse retenu s'inspire en partie des travaux de Gordon De Jong (2000), qui a analysé les déterminants de la prise de décision en faveur ou contre une migration ainsi que les facteurs permettant de la mettre en œuvre. Il distingue cinq facteurs importants émergeant de la littérature : 1° les réseaux transnationaux, 2° les valeurs et attentes concrètes par rapport à la migration, 3° les normes familiales, 4° les rôles « genrés » et 5° la satisfaction résidentielle. Sont également prises en compte les opportunités et contraintes directes, qui agissent moins en tant que causes qu'en tant que facilitateurs ou au contraire comme obstacles : les moyens financiers, les expériences antérieures de migration, les contacts professionnels, etc. En complétant cette liste pour l'adapter à la situation spécifique des étudiants, nous avons distingué les familles de déterminants suivantes, qui combinent trois dimensions analytiques faisant référence à la situation individuelle des étudiants, à des dynamiques sociales (p. ex. le rôle des familles) et au contexte politique ou socioculturel des différents pays<sup>2</sup> :

1. Contexte des études (discipline, niveau, satisfaction, etc.).
2. Caractéristiques sociodémographiques et psychologiques (genre, âge, lieu d'enfance).
3. Contexte familial (état-civil, fratrie, climat familial).
4. Réseaux et connexions transnationales (famille/amis à l'étranger, expérience migratoire).
5. Contexte socioculturel (pays, religion, appartenance ethnique).
6. Contexte politique (perception des institutions, égalité hommes-femmes).
7. Facteurs économiques et matériels (ressources, confiance dans l'avenir économique).
8. Qualité de vie (logement, environnement, système de santé).

8 Il va sans dire que ces dimensions doivent être considérées comme en interaction et non comme mutuellement exclusives.

9 L'étude s'est principalement intéressée aux intentions, aspirations et motivations dans le choix des étudiants de rester ou de partir. Elle a également pris en compte les démarches préliminaires entreprises pour réaliser un projet migratoire, telles que la collecte d'informations. Elle n'a par contre pas cherché à savoir si une migration effective avait eu lieu ultérieurement. L'intention de migrer est ici considérée séparément de l'acte, qui dépend de possibilités concrètes de mise en œuvre et aussi, particulièrement dans le cas de jeunes étudiants, d'une décision familiale de soutenir un projet individuel. Nombre de recherches montrent cependant qu'en matière de migration, intentions et actions sont fréquemment corrélées et répondent à des facteurs explicatifs semblables (Lu, 1999 ; Dalen et al., 2005).

10 Le plan de recherche est fondé sur une approche à la fois quantitative et qualitative des étudiants de trois universités ouest-africaines de Côte d'Ivoire (Abidjan), du Niger (Niamey) et du Sénégal (Saint-Louis). Il s'agit donc de trois contextes, qui, malgré les différences entre les

pays, ont beaucoup de points communs. La démarche s'est organisée en trois volets empiriques successifs :

- Une série d'entretiens semi-directifs exploratoires avec des étudiants et des spécialistes dans les trois villes. Elle a permis de jeter les bases pour l'élaboration d'un questionnaire semi-standardisé, quasiment identique pour les trois études de cas.
- Une enquête par questionnaire auprès de plus de 4000 étudiants. Les répondants ont été sélectionnés sur une base aléatoire au sein des différentes facultés des trois campus.
- Une cinquantaine d'entretiens semi-directifs auprès des étudiants pour approfondir certaines questions.

- 11 Les entretiens exploratoires étaient à la fois d'ordre thématique (attitudes devant la migration, opportunités et alternatives locales, connaissances des destinations, etc.), méthodologique (déroulement envisageable de l'enquête) et organisationnel (partenaires locaux, autorisations, repérage des lieux, etc.). Ces questions ont été abordées avec 18 experts – chercheurs, responsables universitaires et représentants des autorités, d'ONG ou d'organisations internationales – ainsi qu'avec 29 étudiants. Les entretiens ont été menés par les responsables suisses et/ou locaux, entre octobre et décembre 2008. Ils ont également permis d'obtenir des informations sur la situation de chaque université, sur les populations étudiantes ou émigrées, ainsi que sur les caractéristiques des étudiants. Une série d'ateliers d'échanges et de missions de travail sur place ont mené à l'élaboration d'une approche commune, tout en tenant compte des spécificités locales.
- 12 La récolte des données quantitatives a eu lieu entre le 20 avril et le 15 mai 2009, en étroite collaboration entre les responsables de projet des universités de Neuchâtel et Lausanne et les équipes de recherche des trois universités ouest-africaines. Malgré quelques aléas comme une grève à l'université de Saint-Louis, toutes les enquêtes se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont rencontré un grand intérêt parmi les répondants, ce qui a sans doute été un gage du sérieux des réponses. Les refus de participer étaient relativement rares et le taux de réponse a atteint 90 % au Niger et au Sénégal et 47 % en Côte d'Ivoire<sup>3</sup>. De manière générale, le profil des étudiants ayant répondu au questionnaire correspond à la population estudiantine dans son ensemble en ce qui concerne l'âge, le sexe, les unités de formation et de recherche (UFR/branches d'études), etc.<sup>4</sup> A Saint-Louis, certains étudiants, très minoritaires, ont exprimé des craintes quant au respect de l'anonymat des résultats, mais les entretiens d'approfondissement et les discussions avec les enquêteurs montrent que, dans l'ensemble, les étudiants ont répondu avec franchise et que la fiabilité des résultats est élevée.
- 13 Ces résultats proviennent d'un total de 4106 questionnaires valables<sup>5</sup>. Afin de pondérer l'impact sur la migration des différents facteurs issus de notre système d'hypothèses à l'échelle individuelle, nous avons procédé à des régressions logistiques visant à expliquer une variable binaire « intention migratoire » qui sera définie ci-dessous. Cette analyse est de type multivarié puisqu'elle prend en compte simultanément toutes les variables explicatives potentielles. Elle permet par exemple de savoir si, et dans quelle mesure, les personnes qui jugent leurs ressources financières insuffisantes expriment une plus forte intention de quitter le pays, ceci « toutes choses égales par ailleurs », c'est-à-dire compte tenu de leurs autres caractéristiques (sexe, âge, etc.)<sup>6</sup>.
- 14 Le troisième volet, qui se compose de 47 entretiens avec des étudiants portant sur les résultats, a eu lieu entre février et juillet 2010, une fois les analyses du questionnaire disponibles. Cette démarche a permis d'approfondir les résultats quantitatifs et d'éclairer certains points obscurs. Elle a pris une tournure un peu différente selon les contextes mais est restée axée principalement sur l'interprétation et la vérification des données disponibles avec des étudiants de diverses disciplines, déjà avancés dans leur cursus et familiers avec la situation au sein de l'université.
- 15 Dans les lignes qui suivent, nous présentons d'abord brièvement le contexte universitaire des trois pays d'étude (2). Nous abordons ensuite les indicateurs utilisés pour analyser les intentions migratoires et les principaux résultats y relatifs (3). Les différents facteurs explicatifs de ces intentions et le choix des destinations sont ensuite discutés (4) avant d'envisager les implications politiques des résultats (5).

## 2. Contextes universitaires

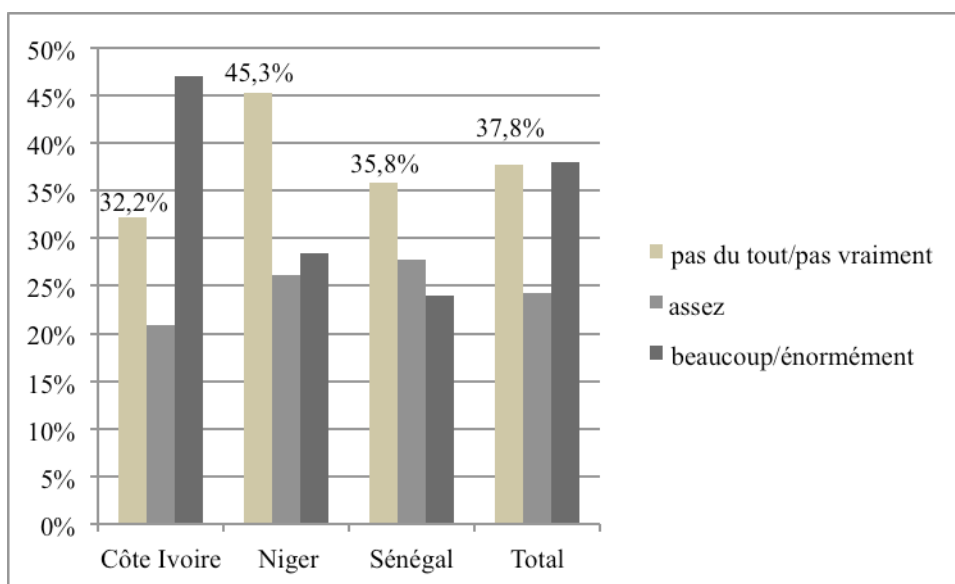
- 16 Bien que cette recherche soit constituée de trois études de cas, son ambition n'est pas prioritairement de comparer les pays étudiés. La plupart des analyses relatives aux processus de décision individuels et aux attitudes par rapport à la migration concernent l'ensemble des personnes interrogées. Certaines particularités liées au paysage universitaire dans les trois pays doivent cependant être prises en compte en regard des parcours universitaires et de la situation des étudiants.
- 17 Avec environ 54 000 étudiants, l'Université de Cocody à Abidjan est de loin l'établissement le plus grand. Elle a enregistré une augmentation constante du nombre d'étudiants, ce qui pose des problèmes d'infrastructures et d'encadrement. Plusieurs étudiants la qualifient d'ailleurs d'« université pour les pauvres », étant donné que la Côte d'Ivoire connaît plusieurs universités privées vers lesquelles se dirigent certains étudiants en mesure de payer des frais d'inscription élevés. Les étrangers et ressortissants du nord du pays sont peu représentés parmi la population estudiantine pour des raisons à la fois politiques et économiques. A noter enfin que la dégradation de la situation politico-économique en Côte d'Ivoire après 2002 s'est aussi répercutée sur le paysage universitaire. Les cités universitaires sont saturées, ce qui contraint nombre d'étudiants à vivre dans d'autres quartiers de la ville. Seule une petite minorité des personnes inscrites reçoivent une bourse d'Etat et, à la date de l'enquête, moins de la moitié des étudiants interrogés (44 %) se déclaraient satisfaits de la qualité de l'enseignement (contre 66 % environ au Niger et au Sénégal).
- 18 Au Niger, peu de disciplines sont enseignées dans des établissements privés et l'Université Abdou Moumouni est la seule université publique du pays. Elle compte 10 000 étudiants et jouit d'une bonne réputation. Environ un quart d'entre eux sont boursiers. Comme à Abidjan, les logements situés sur le campus universitaire sont saturés, ce qui pousse certains étudiants à loger dans la périphérie de Niamey. Le Niger, considéré comme le pays le plus pauvre au monde selon l'indice du développement humain, se caractérise par le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur le plus faible du continent après le Malawi (Findlay et al., 2012 ; Mounkaila et al., 2009). La plupart des disciplines enseignées n'offrent pas de cycle de doctorat, à la différence des deux autres universités ; les étudiants sont alors obligés de s'expatrier pour parfaire leur formation (Tabapssi, 2010).
- 19 L'Université Gaston Berger de Saint-Louis – 5000 étudiants – est estimée l'une des meilleures du Sénégal. Ce pays a longtemps joué un rôle pionnier dans l'implantation de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne francophone. Le Sénégal connaît également diverses universités privées, mais l'Université Gaston Berger récolte dans plusieurs classements internationaux la deuxième place après l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dès sa création en 1990, elle a instauré un *numerus clausus* sélectif, réservant l'entrée aux meilleurs étudiants du pays, dont une grande partie dispose d'une bourse d'Etat (Goudiaby, 2009).
- 20 Les indications fournies par les étudiants sur leurs ressources financières propres recourent la situation économique de leurs universités respectives et plus généralement de leurs pays de résidence. Elles sont moins favorables pour les Ivoiriens par rapport aux Nigériens et davantage encore par rapport aux Sénégalais<sup>7</sup>. On peut rappeler à cet égard la période de crise que traversait la société ivoirienne en 2009. Malgré ce lien avec la conjoncture locale, la situation estudiantine n'est pas à confondre, au niveau économique, avec celle d'autres groupes de la population. Les universitaires forment dans les trois pays une frange relativement privilégiée et souvent issue de familles appartenant à l'élite politique, économique ou intellectuelle de la classe moyenne.
- 21 La majorité des étudiants porte un jugement relativement sévère sur les conditions d'études pour ce qui est des ressources (ordinateurs, documentation, salles) et, partiellement, de l'encadrement. Ces appréciations sont peu surprenantes face à la dégradation de la situation universitaire documentée par des spécialistes du domaine (Khelfaoui 2009). Ces derniers relèvent aussi une forte ingérence politique dans les affaires académiques qui est déplorée dans plusieurs commentaires d'étudiants. En outre, nombre d'étudiants, notamment en Côte d'Ivoire, ont vu des années invalidées (ou « années blanches ») suite à des grèves ou d'autres événements politiques.

22 Même si les appréciations diffèrent entre les campus, les Nigériens se montrant tendanciellement moins critiques, l'image d'une insatisfaction générale vis-à-vis des conditions d'études s'impose. Dans quelle mesure est-elle reliée aux intentions migratoires des individus ? D'autres facteurs interviennent-ils ? Telles sont précisément les questions au centre de notre recherche.

### 3. Attitudes face à la migration

23 Quand on leur demande s'ils souhaitent résider à l'étranger dans un avenir proche ou lointain, environ 38 % des étudiants répondent assez catégoriquement par la négative, tandis qu'une proportion quasi identique aimerait « beaucoup » ou « énormément » vivre dans un autre pays (figure 1). Au total, plus de 60 % des étudiants envisagent un séjour à l'étranger. Malheureusement, nous ne disposons pas de données comparables pour d'autres populations estudiantines d'un âge moyen similaire (24,5 ans), mais, à titre indicatif, on peut citer l'enquête Eurobaromètre selon laquelle un peu plus de la moitié des Européens âgés de 15 à 35 ans sont prêts à envisager un travail dans un autre pays européen (European Commission, 2011).

**Figure 1 - Souhait des étudiants de résider à l'étranger, selon le pays**



Note : les étudiants répondaient à la question suivante : « Si vous aviez la possibilité, souhaiteriez-vous résider dans un avenir plus ou moins proche à l'étranger ? »

24 La grande majorité (83 %) des étudiants désireux de partir affirment également avoir un projet précis de migration en tête, mais, comme ils se trouvent plutôt en début de cursus universitaire, ils comptent pour la plupart (52 %) le réaliser après l'obtention du prochain diplôme ou une fois les études terminées. Une partie non négligeable (40 %) est encore incertaine quant au moment propice pour partir. Ce calendrier différé explique sans doute que seulement 27 % des personnes aient déjà effectué des démarches concrètes en vue de la réalisation d'un projet migratoire, ne serait-ce qu'une prise de renseignements par Internet<sup>8</sup> ou une demande d'information dans une ambassade. De telles démarches peuvent d'ailleurs aussi déboucher, quand elles sont infructueuses, sur l'abandon de l'idée de partir : 23 % des répondants qui ont entrepris une démarche ne souhaitent plus résider à l'étranger au moment de l'enquête. Comme d'autres chercheurs l'ont souligné (Armitage et Conner 2001 ; Lu 1999 ; van Dalen et al. 2005), les liens entre le souhait de partir, un projet concret et sa mise en œuvre sont multiples. Ainsi, les entretiens personnels ont montré qu'un projet migratoire concret répond parfois davantage aux décisions de l'entourage de l'étudiant ou de l'étudiante qu'à son propre vœu de partir. Renoncer à un projet après avoir effectué quelques démarches peut aussi refléter des barrières administratives ou la perte de certaines illusions.

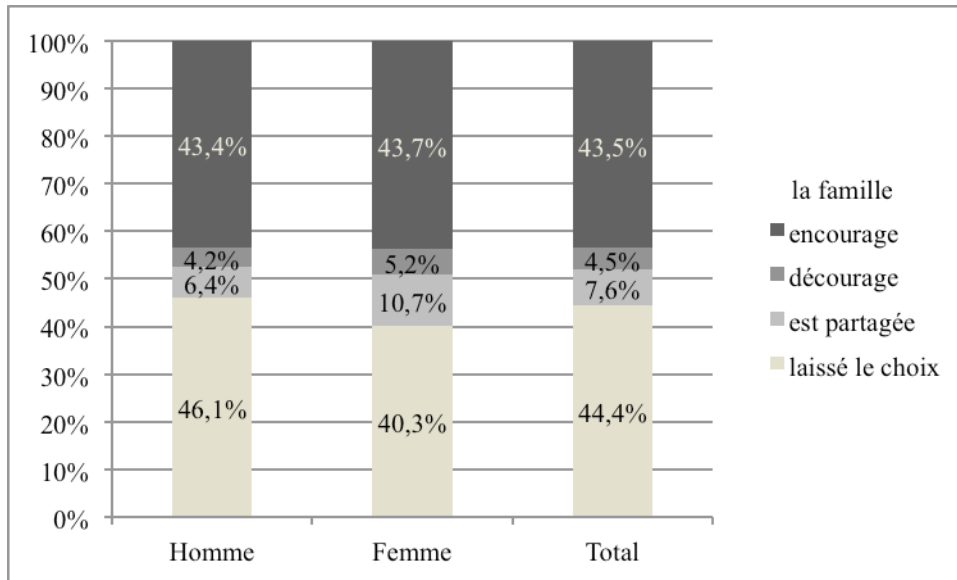
25 Pour capter les déterminants d'un désir assez ferme de migration, un indicateur cumulatif de trois critères a été retenu, exprimant à la fois le souhait de partir, l'existence d'un projet précis et au moins une démarche déjà entreprise dans ce sens<sup>9</sup>. Sur cette base, la proportion

des étudiants déclarant une intention migratoire affirmée se réduit à 17 % de l'ensemble des répondants, avec cependant de nettes différences entre les pays puisque les étudiants sénégalais sont concernés deux fois plus (32 %) que ceux de Côte d'Ivoire (16 %) et trois fois plus que ceux du Niger (11 %). C'est au niveau des démarches concrètes, plus fréquentes au Sénégal, que cette différence se creuse. A l'Université Gaston Berger, des concours sont organisés afin de récompenser les meilleurs élèves des lycées, mais aussi des étudiants de deuxième et de troisième cycle, par des bourses d'Etat pour étudier à l'étranger<sup>10</sup>. Magatte Fall (2010) décrit de « véritables brigades de recrutement des lauréats, qui sont mises en place à travers un système d'octroi de bourse pour une spécialisation dans un domaine bien précis ».

26 Si, dans l'ensemble, hommes et femmes ne se distinguent que marginalement quant à leur souhait et à leur intention concrète de migration, le genre prend une importance centrale dans certains contextes. Les femmes sénégalaises se distinguent ainsi par une intention d'émigrer nettement supérieure à celle de leurs homologues masculins (42 % contre 27 %). L'inverse se manifeste en Côte d'Ivoire (11 % contre 17 %). La structure patriarcale tend en principe à encourager l'émigration masculine mais on ne peut exclure que la valorisation symbolique puisse s'avérer plus « rentable » pour les femmes – et leur famille – en leur permettant de surmonter les difficultés spécifiques qu'elles rencontrent sur le marché du travail. Il ressort des entretiens que les étudiantes au Sénégal ont une grande confiance en leurs chances d'y exercer des emplois de haut niveau après un séjour à l'étranger. Quelques cas exemplaires de fonctions dirigeantes dans l'administration pourraient avoir généré à cet égard un effet d'entraînement. D'autres recherches laissent penser que les étudiantes sont généralement issues de milieux sociaux plus élevés (Biraimah 1987 ; Kunzler 2008 ; Lebeau 1997). Pour la classe moyenne supérieure, des études à l'étranger peuvent représenter un tremplin et un moyen de contourner certains obstacles à la mobilité sociale des femmes dans le pays d'origine auxquels les plus riches ne sont pas confrontés.

27 Un autre aspect de la dimension du genre ressort du fait que les étudiantes veillent davantage à éviter que la carrière universitaire ne se fasse au détriment de leur projet familial. Lors des entretiens personnels, plusieurs interlocutrices soulignent que de longues études sont susceptibles de limiter les possibilités de mariage. Passé un certain âge, le célibat ne constitue pas un choix librement consenti dans des sociétés privilégiant un système familial qui occupe – à des degrés divers selon le pays et le milieu – une place prépondérante par rapport à l'individu.

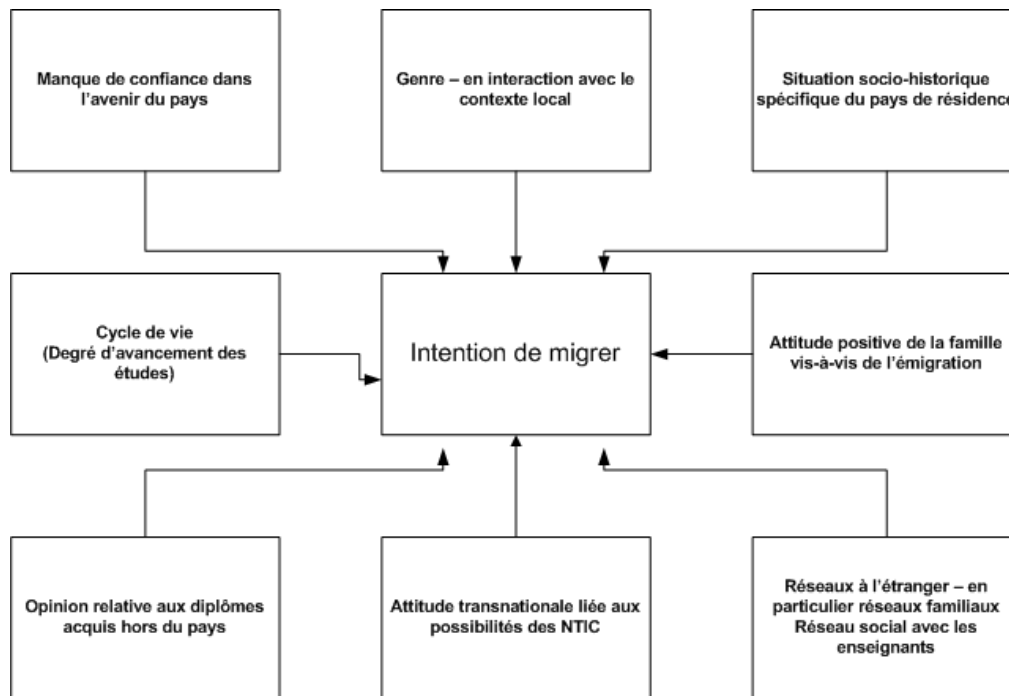
28 L'influence des logiques familiales dans la formulation des intentions de migrer est confirmée par une série d'autres résultats. Le souhait de partir diminue ainsi avec l'âge et avec le mariage, particulièrement pour les femmes. L'attitude du ou de la partenaire, voire l'impossibilité d'entreprendre une migration en couple ou en famille (Geddie, 2013), semble ici jouer un rôle primordial. Plus généralement, l'analyse multivariée souligne l'influence décisive du soutien familial, au sens large, concernant l'intention de partir. Ainsi, si dans tous les pays le soutien de la famille à l'émigration est marqué (figure 2), les étudiants privés de ce soutien forment beaucoup plus rarement un projet concret de départ. Avec les réseaux de connaissances à l'étranger, il s'agit de l'un des déterminants les plus importants de la décision de partir ou de rester, pour les hommes comme pour les femmes des trois universités.

**Figure 2 - Attitude de la famille concernant le départ, selon le genre de l'étudiant-e**

Note : les étudiants répondaient à la question suivante : « Est-ce que votre famille vous a déjà encouragé-e ou incité-e à partir vivre ou étudier à l'étranger ? ». Les répondants qui n'ont jamais évoqué la question en famille ont été exclus (30 %).

- 29 L'importance du rôle de la famille dans différents types de migrations et à différentes étapes du processus migratoire a été étayée par nombre d'études empiriques et théoriques (De Jong 2000 ; Harbinson 1981 ; Palloni et al. 2001), entre autres dans la mouvance de la nouvelle économie de la migration (NEM). Parmi les étudiants ayant évoqué avec leur famille la possibilité de partir vivre à l'étranger, 44 % ont été encouragés dans ce sens et autant rapportent que leur famille les laisse libres de leur choix. Seule une minorité restreinte (5 %) a été dissuadée, mais les familles nigériennes, et celles des étudiantes de tous les pays, sont un peu plus nombreuses à se montrer partagées. Cette inclination favorable à la mobilité est confortée par le prestige social qu'une expatriation universitaire procure non seulement aux étudiants directement concernés, mais également à leurs familles étendues. Si la distinction symbolique liée à l'expérience cosmopolite n'est pas propre au contexte africain, elle prend dans les pays en développement une signification particulière par rapport à l'ascension sociale (Pinto, 2013).
- 30 Malgré ces nombreux arguments en faveur de la migration, il existe une frange d'environ un cinquième des étudiants interrogés qui se disent résolument opposés à l'expatriation, n'ayant ni le souhait ni le projet de partir – et n'ayant donc entrepris aucune démarche dans ce sens. L'analyse multivariée illustre que la probabilité d'appartenir à ce groupe est liée au fait d'être une femme, d'un âge plus élevé, d'avoir des enfants, d'avoir confiance dans le futur du pays et d'être satisfait des ressources de l'université. Une attitude dissuasive des proches pèse également lourd dans la balance.
- 31 Ces premiers résultats permettent de dresser un schéma général des facteurs qui contribuent aux intentions migratoires des étudiants (figure 3). Ils illustrent aussi le caractère cohérent et réfléchi de l'attitude face à la migration et ses liens avec la satisfaction vis-à-vis de l'environnement universitaire et politique. Nous revenons sur ces thèmes dans la partie suivante.



**Figure 3 - Cadre général d'explication**

#### 4. Déterminants et objectifs de mobilité

32 Contrairement à une idée répandue, influencée par les débats politiques et médiatiques dans les pays industrialisés, les candidats africains à l'émigration ont une attitude non pas réactive face à la possibilité de migrer, mais bien réfléchie et anticipatrice. Elle se manifeste par une véritable pesée d'intérêts en ce qui concerne les possibilités de formation et d'expériences professionnelles ou de vie. Ceci ressort clairement des entretiens, mais est aussi corroboré par notre questionnaire. Ainsi, la grande majorité des personnes interrogées (84 %) n'envisagent qu'un séjour temporaire hors du pays. Leur but est de parfaire leur formation et, si possible, d'obtenir un diplôme étranger, ou simplement d'acquérir une nouvelle expérience de vie, ce qui rejoint la raison principalement évoquée par les étudiants européens (Terrier, 2009), mais aussi tanzaniens (Prinz, 2006), et est confirmé par d'autres études (Flahaux et al., 2011). C'est tout particulièrement au Niger et au Sénégal que la motivation d'étudier domine, avec plus des deux tiers des répondants. Dans le même ordre d'idées, ce n'est qu'après une formation initiale sur place que se concrétisent les projets migratoires.

33 Les étudiants titulaires d'une maîtrise sont généralement plus enclins à considérer un départ que leurs homologues moins avancés. Comme évoqué, la poursuite des études n'est pas toujours envisageable sur place, mais des accords de reconnaissance des diplômes, parfois assortis de la possibilité d'obtenir une bourse, existent entre certaines facultés et des universités de l'OCDE, mais aussi avec des universités africaines. Plusieurs étudiants rencontrés expliquent également que leur professeur a gardé ou noué des contacts privilégiés avec des universités outre-mer, qui sont susceptibles de faciliter leur inscription (Babo 2009). D'une manière générale, la thèse, issue des théories néoclassiques de la migration (Piguet 2013a), selon laquelle le désir de migration répond avant tout à une insatisfaction économique ne se confirme pas. Les étudiants les plus défavorisés savent qu'ils n'ont pas les moyens de partir à l'étranger, tandis que les universitaires qui sont persuadés que les conditions de vie sont plus favorables à l'étranger n'ont pas pour autant davantage l'intention de partir. De même, des conditions d'études et de vie insatisfaisantes constituent certes un terreau fertile à l'élaboration d'un projet migratoire, mais n'en sont que rarement le moteur principal. Par contre, le manque de confiance dans le futur politique du pays de résidence influe bel et bien sur l'intention de partir. Dans l'ensemble, l'intention d'émigrer n'apparaît donc pas comme un but en soi ou comme une fuite en avant, mais comme un élément de carrière, qui a pour objectif d'améliorer la formation ou de valoriser des études dans une perspective d'emploi.

34 Quant au choix du pays de destination, les entretiens comme les résultats du questionnaire révèlent que, si bien des étudiants nigériens et ivoiriens envisagent une poursuite de leur cursus sur le continent (Afrique du Sud, Sénégal, Ghana, etc.), les Sénégalais s'orientent essentiellement vers des destinations plus lointaines. De façon générale, l'ancienne puissance coloniale, mentionnée comme premier souhait par 11,6 % des étudiants, a largement été supplantée par le Canada et les Etats-Unis. On peut aussi relever la grande diversité des pays mentionnés, parmi lesquels se profilent de nouveaux venus de la globalisation du savoir tels que l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite ou le Japon (figure 4).

**Figure 4 - Les destinations préférées des étudiants d'Afrique de l'Ouest (en pourcentage, part des pays de destination mentionnés - total = 3598)**



Source : auteurs, dans le cadre du projet de recherche 'Staying or Leaving', 2010

35 A y regarder de près, les arguments en faveur de la mobilité, principalement vers des pays du Nord, ne manquent pas dans les commentaires des étudiants. Outre l'offre de formation jugée plus étendue, une large majorité des répondants au questionnaire se disent persuadés que la qualité de l'enseignement est meilleure hors du pays, que les compétences y sont mieux valorisées, mais aussi que les personnes qui ont séjourné à l'étranger sont mieux reconnues une fois de retour. Les étudiants considèrent surtout que des diplômes acquis à l'étranger présentent un net avantage à la fois sur le marché du travail local ainsi que pour une carrière académique (près de 80 % des répondants). Cette conviction est nettement confirmée par la littérature (Pinto, 2013 ; Prinz, 2006). Les entretiens personnels montrent également que l'intérêt marqué pour l'Amérique du Nord s'explique à la fois par une perception positive du système de formation anglophone – l'anglais est souvent considéré davantage comme une opportunité que comme une barrière –, des formalités d'inscription facilitées et une politique d'accueil des migrants estimée moins restrictive que celle de la France et d'autres pays européens.

36 Dans ce contexte, investir dans l'éducation à l'étranger peut être vu comme une manière de jouer sur le prestige symbolique du cursus et du diplôme, valorisés après la fin des études par une ascension sociale (Waters, 2006). Emerge ainsi dans les pays d'origine une élite locale formée à l'étranger, qui est – en particulier dans le secteur public – l'héritière de la période coloniale, lorsque la métropole formait aussi des cadres autochtones dans ses grandes écoles. Dans le secteur privé, cette élite peut contribuer à l'émergence d'une classe capitaliste transnationale (Findlay et al., 2012). Mais, au-delà des considérations liées directement aux diplômes, beaucoup d'étudiants pensent que les conditions d'études à l'étranger, particulièrement dans les pays du Nord, sont plus satisfaisantes : la qualité, le fonctionnement et l'encadrement de l'enseignement y sont meilleurs, de même que les technologies, et il existe moins de « perturbations », d'ingérences politiques et de « tromperies » au sein de l'université. Ces idées ne sont certainement pas sans fondements, sachant le manque de ressources et d'autonomie des universités analysées (UNESCO ISU 2009). Dans le sillage des ajustements

structurels, l'enseignement supérieur africain est, durant les années 1980, entré dans une phase critique. L'absence de moyens, d'infrastructures et de ressources humaines est d'autant plus aiguë que les universités africaines font actuellement face à une augmentation considérable de la population étudiante, due à l'évolution démographique et à des taux de scolarisation croissants, même s'ils restent modestes en comparaison internationale (Khelifaoui, 2009).

37 Cette situation de départ place les universités africaines en position de faiblesse sur le marché de l'enseignement supérieur globalisé, qui s'inscrit dans une compétition mondiale pour le recrutement des meilleurs talents. La fréquentation d'une université bien cotée dans les classements internationaux et la mobilité transnationale peuvent conférer un certain prestige à tous les étudiants, indépendamment de leur pays de résidence. Mais, pour les étudiants d'Afrique de l'Ouest, une distinction supplémentaire provient de la progression inégale des hautes écoles entre pays en développement et pays industrialisés. Ce hiatus encourage essentiellement une mobilité Sud-Nord – ou Nord-Nord – peu propice à l'essor des universités africaines, coupées des autres espaces sociaux et du monde économique et soumises à l'ingérence politique. En 2012, le *Times Higher Education World University Rankings* ne compte que deux universités, situées en Afrique du Sud, parmi les 300 établissements en tête de son palmarès mondial. Selon Hocine Khelifaoui (2009), les réformes découlant du processus de Bologne, essentiellement taillées sur les besoins de l'Union européenne, ne feraient que renforcer ce développement inégal. Il n'est donc guère surprenant que les raisons de l'exode – temporaire ou durable – des professeurs et étudiants ne soient de loin pas seulement économiques et que le taux de mobilité vers l'étranger reste élevé, malgré les restrictions d'admission mises en place par les pays du Nord.

## 5. Implications politiques

38 L'un des résultats principaux de notre recherche tient au potentiel considérable et positif des migrations d'études pour le développement. A l'évidence, la motivation à acquérir les meilleures connaissances possibles est grande et continuera à alimenter la mobilité transnationale d'Afrique subsaharienne, pour autant qu'elle ne soit pas limitée par « souci migratoire ». Certes, l'acquisition d'un diplôme étranger peut n'être qu'une stratégie d'acquisition de capital symbolique, mais elle peut aussi s'inscrire dans un projet d'ascension sociale qui bénéficie aux pays d'origine sous la forme de transfert de connaissances. Nos résultats montrent que les intentions migratoires restent principalement temporaires pour autant que la stabilité des institutions et des perspectives minimales de développement personnel soient assurées. Cette constatation permet de relativiser les craintes de fuite des cerveaux et rend plus plausible la thèse d'une véritable circulation des compétences.

39 Ces observations font basculer les enjeux politiques de la seule thématique migratoire vers des objectifs généraux de coopération au développement et posent la question de la participation de l'Afrique à la nouvelle géographie européenne et mondiale de la formation (Charlier et Croché, 2009). Elles plaident en faveur d'une cohérence accrue entre les champs politiques au Nord comme au Sud ; une approche que la Suisse promeut au sein du dialogue global pour la migration et le développement (*whole-of-government approach*). Favoriser la mobilité librement consentie des étudiants africains et plus généralement collaborer à une amélioration des cursus d'études universitaires est donc une voie prometteuse pour concilier migration et développement. Les étudiants que nous avons rencontrés sont très demandeurs de programmes de coopération pour améliorer la formation sur place et ouvrir des perspectives de compléments d'études à l'étranger. De tels accords pourraient s'insérer dans les partenariats de mobilité ou migratoires qui, malgré les déclarations d'intentions, n'ont jusque-là encore peu intégré cette dimension.

## 6. Conclusions

40 Une interprétation hâtive de nos résultats pourrait amener à opérer une dichotomie entre les migrants africains qui traversent la Méditerranée au péril de leur vie et les étudiants ayant consenti à répondre à notre enquête. Au-delà du désir de quitter leur continent, ces deux catégories de personnes auraient très peu de choses en commun. Une preuve en serait

qu'à la question de savoir s'ils seraient disposés à entreprendre une migration illégale, seuls 6 % des étudiants interrogés répondent par l'affirmative. L'attitude imprévisible des jeunes clandestins se situerait, en quelque sorte, aux antipodes des plans de carrière poursuivis par les universitaires, plus raisonnables. Des différences entre ces deux catégories de candidats à l'exil sont sans doute réelles sur le plan du profil, du milieu socio-économique ou encore des ressources, mais il n'est pas certain que la rhétorique humanitaire et sécuritaire de mise à distance des clandestins corresponde à une réalité sociologique. Ces jeunes Africains, présentés sporadiquement dans les médias, sont animés, au moins autant, par un profond désir d'accomplissement, une recherche de perspectives et une envie de se faire un nom que par la volonté de fuir des conflits ou la misère. En cela, leurs aspirations ne semblent pas si différentes de celles des universitaires. De manière générale, d'ailleurs, ces derniers ont une probabilité plus élevée d'entreprendre une migration vers l'Europe que les premiers (MAFE Project, 2013). Des études qui s'intéressent de près au vécu des migrants clandestins, plutôt que de s'arrêter à quelques déclarations de rescapés, accréditent l'idée que la plupart d'entre eux, loin d'être naïfs ou mal informés, font également des choix très conscients dans le cadre de leurs possibilités, même s'ils ne disposent pas des moyens suffisants ou des réseaux transnationaux pour réaliser leurs projets de manière légale (Alpes, 2012 ; Bredeloup et Pliez, 2006 ; Bredeloup, 2013).

41 Finalement, ces observations permettent aussi d'interroger une autre dichotomie, opérée cette fois-ci par la littérature spécialisée qui considère trop souvent la mobilité estudiantine comme fondamentalement distincte des autres formes de migrations et comme ne répondant qu'à des impératifs de formation et de carrière. Cette vision productiviste et « hors famille » est remise en question par nos résultats et par d'autres recherches récentes (Geddie, 2013 ; King et Raghuram, 2013), qui soulignent l'importance du rôle de la famille d'origine, des réseaux transnationaux et des partenaires dans les projets migratoires de formation. Opérer un élargissement théorique est donc nécessaire pour appréhender les mobilités étudiantes, mais certainement aussi l'ensemble des migrations dans un contexte de globalisation.

---

### **Bibliography**

Alpes, M. J. (2012) « Bushfalling at All Cost : The Economy of Migratory Knowledge in Anglophone Cameroon », *African Diaspora*, 5(1), pp. 90-115.

Armitage, C.J. et M. Conner (2001). «Efficacy of the theory of planned behavior: A meta-analytic review.» *British Journal of Social Psychology*, 40: 471-499

Babo, A. (2009) « Quels partenariats scientifiques pour des universités africaines en crise ? Le cas de la Côte d'Ivoire », in Y. Droz et A. Mayor (dir.) *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs* (Paris : Karthala), pp. 103-128.

Biraimah, Karen L. (1987). «Class, Gender and Life Chances: A Nigerian Case Study.» *Comparative Education Review*, 31(No 4): 573-.

Bredeloup, S. (2013) « The Figure of the Adventurer as an African Migrant », *Journal of African Cultural Studies*, 25(2), pp. 170-182.

Bredeloup, S. et O. Pliez (2006) « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, pp. 3-20.

Charlier, J.-E. et S. Croché (2009) « Can the Bologna Process Make the Move Faster towards the Development of an International Space for Higher Education Where Africa Would Find Its Place ? », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 7(1-2), pp. 39-59.

Dalen, H. P. van, G. Groenewold et J. J. Schoorl (2005) « Out of Africa : What Drives the Pressure to Emigrate ? » *Journal of Population Economics*, 18(4), pp. 741-778.

De Jong, G. F. (2000) « Expectations, Gender, and Norms in Migration Decision-Making », *Population Studies*, 54(3), pp. 307-319.

European Commission (2011) *Youth on the Move*, Flash Eurobarometer 319b, Survey conducted by The Gallup Organization, Hungary, upon the request of Directorate-General Education and Culture.

Fall, M. (2010) « Migration des étudiants sénégalais », *Hommes et Migrations*, n° 1286-1287, pp. 222-233.

- Fall, P. D. (2008) « Les migrations africaines vers l'Europe : de l'appel de main-d'œuvre aux migrations clandestines vers les îles Canaries », texte présenté à la conférence « Migraciones internacionales e integración cultural en los espacios insulares : una perspectiva histórica », Universidad de La Laguna et Academia Canaria de la Historia, 2-4 juin 2008, Las Palmas de Gran Canaria.
- Findlay, A. M., R. King, F. M. Smith, A. Geddes et R. Skeldon (2012) « World Class ? An Investigation of Globalisation, Difference and International Student Mobility », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 37(1), pp. 118-131.
- Flahaux, M.-L., C. Mezger et P. Sakho (2011) « La migration circulaire des Sénégalais », CARIM-AS 2011/62, Robert Schuman Centre for Advanced Studies (San Domenico di Fiesole [FI] : Institut universitaire européen).
- Geddie, K. (2013) « The Transnational Ties That Bind : Relationship Considerations for Graduating International Science and Engineering Research Students », *Population, Space and Place*, 19(2), pp. 196-208.
- Goudiaby, J.-A. (2009) « Le Sénégal dans son appropriation de la Réforme LMD : déclinaison locale d'une réforme "globale" », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 7(1-2), pp. 79-93.
- Harbinson, Sarah (1981). «Family Structure and Family Strategy in Migration Decision Making», in De Jong, G.F et R.W Gardner (éd.), *Migration Decision Making. Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries*. New York: Pergamon Press, p.225-251.
- Khelfaoui, H. (2009) « Le Processus de Bologne en Afrique : globalisation ou retour à la "situation coloniale" ? », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 7(1-2), pp. 1-20.
- King, R. et P. Raghuram (2013) « International Student Migration : Mapping the Field and New Research Agendas », *Population, Space and Place*, 19(2), pp. 127-137.
- Kunzler, Daniel (2008). *L'éducation pour quelques-uns? : Enseignement et mobilité sociale en Afrique au temps de la privatisation: le cas du Bénin*. Editions L'Harmattan.
- Lebeau, Yann (1997). «The daughters of evil ! Images de l'étudiante sur les campus nigériens.» *Politique africaine*, 65: 21-34.
- Lu, M. (1999) « Do People Move When They Say They Will ? Inconsistencies in Individual Migration Behavior » *Population and Environment*, 20(5), pp. 467-488.
- MAFE Project (2013) « Factors of Migration between Africa and Europe : Assessing the Role of Education, Family and Policy », MAFE Project Briefing Paper, n° 3 (Paris : Institut national d'études démographiques).
- Mounkaila, H., B. Amadou et F. Boyer (2009) « Le Niger, espace d'émigration et de transit vers le sud et le nord du Sahara : rôle et comportements des acteurs, recompositions spatiales et transformations socio-économiques » in « Document de synthèse des projets du programme FSP 2003-74 : migrations internationales, recompositions territoriales et développement » (Paris : Institut de recherche pour le développement), pp. 109-120.
- Ndione, B. (2007) « Contexte local et migration : l'exemple des dynamiques migratoires internationales de quartiers dans la ville sénégalaise de Kaolack », *Revue européenne de démographie*, 25(3), pp. 325-354.
- Palloni, Alberto et al. (2001). «Social Capital and International Migration: A Test Using Information on Family Networks.» *American Journal of Sociology*, 106(5): 1262-1298.
- Piguet, E. (2013a) « Les théories des migrations : synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), pp. 141-161.
- Piguet, E. (2013b) « The Move to Move : What Motivates West African University Students to Consider Leaving Their Countries », working paper (Geneva : Swiss Network for International Studies), [http://www.snis.ch/system/files/movetomove\\_0.pdf](http://www.snis.ch/system/files/movetomove_0.pdf) (consulté le 3 avril 2014).
- Pinto, C. (2013) « Mobilité sociale et mobilité internationale d'étudiants étrangers : trajectoires de jeunes professionnels chiliens et colombiens à Paris, New York et Boston », thèse de doctorat, Université Paris-Est.
- Prinz, V. (2006) *Imagine Migration : The Migration Process and Its Destination Europe in the Eyes of Tanzanian Students* (Wien : Südwind-Verlag).
- Tabapssi, T. (2010) « La migration hautement qualifiée au Niger », CARIM-AS 2010/16, Robert Schuman Centre for Advanced Studies (San Domenico di Fiesole [FI] : Institut universitaire européen).
- Terrier, E. (2009). « Les migrations internationales pour études : facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud », *L'Information géographique*, 73(4), pp. 69-75.

van Dalen, H. P., G. Groenewold et J. J. Schoorl (2005). «Out of Africa: What Drives the Pressure to Emigrate?» *Journal of Population Economy*, 18: 741-778.

Waters, J. L. (2006) « Geographies of Cultural Capital : Education, International Migration and Family Strategies between Hong Kong and Canada », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 31(2), pp. 179-192

## Notes

1 C'est-à-dire le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger par rapport à ceux dans les établissements d'enseignement supérieur nationaux.

2 Ce dernier aspect a été approfondi dans les études nationales, sans pouvoir être discuté dans le cadre de cet article. Cf. *Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants en Afrique de l'ouest. (2010) Rapport Côte d'Ivoire* par Raffaele Poli, Désiré Nassa ; *Rapport Niger* par Patrick Gilliard, Amadou Oumarou ; *Rapport Sénégal* par Jérôme Chenal et Yves Pedrazzini. [www.migration-population.ch](http://www.migration-population.ch) > publications > 2011.

3 Cette différence s'explique par la configuration du campus. En Côte d'Ivoire, en raison de la taille de l'université, la distribution s'est déroulée à l'entrée du campus en présence de flux importants d'étudiants chez qui le refus de répondre était relativement fréquent et dû au manque de temps. Au Sénégal, où la distribution a eu lieu dans les logements du campus, avec parfois la possibilité de rendre le questionnaire aux enquêteurs le lendemain, les étudiants ont rarement refusé de répondre.

4 Un peu plus d'un quart des répondants sont des étudiantes, ce qui correspond à la proportion des inscriptions au Niger, tandis que les femmes sont surreprésentées parmi les répondants au Sénégal (38 %) et légèrement sous-représentées en Côte d'Ivoire. La répartition des UFR est relativement proche de celle des étudiants inscrits à l'université et reflète donc une palette très large de disciplines si on fait abstraction de la médecine qui n'est enseignée qu'à Niamey. La majorité des étudiants ont un niveau bac (38 %) à DEUG/licence 1 (52 %) et 10 % seulement un niveau MA/maîtrise/DEA. Les étudiants sénégalais sont plus nombreux (20 %) à avoir déjà atteint le niveau MA. Bien que globalement représentatif de la population estudiantine, l'échantillon comporte vraisemblablement un biais en faveur des personnes en début de cursus, qui pourrait s'expliquer par leur disponibilité ou leur présence plus importante sur le campus lors de la passation du questionnaire.

5 L'échantillon le plus important, qui comporte 1757 questionnaires, concerne la plus grande université, celle d'Abidjan. Viennent ensuite l'échantillon pour l'université de Niamey (1501 questionnaires) puis celui pour l'université de Saint-Louis (848 questionnaires).

6 Les coefficients des différents modèles utilisés sont présentés en détail dans le *working paper* issu de l'étude (Piguet, 2013b, 19-20).

7 Moyens à disposition (moyenne), perception et évolution de la situation financière au cours des cinq dernières années.

8 Une telle prise de renseignements peut *a priori* paraître banale, mais les entretiens relativisent fortement cette impression. La recherche suppose en effet déjà un effort révélateur d'une intention de partir : premièrement, les étudiants ne savent pas forcément comment et sur quel site se renseigner ; deuxièmement, l'accès à Internet dans de bonnes conditions n'est de loin pas garanti pour tous.

9 Le choix de simplifier l'analyse en considérant un choix binaire a été conforté par une comparaison des résultats obtenus avec des modèles alternatifs utilisant soit d'autres recodages binaires ou des variables multivariées ordonnées (régression logistique multinomiale). Le gain en qualité d'ajustement s'est avéré négatif ou marginal et la liste des variables indépendantes significativement corrélées s'est révélée relativement stable entre les modèles.

10 Cette possibilité existe grâce à des accords signés, dans le cadre de partenariats dynamiques, avec des institutions françaises, américaines, canadiennes, japonaises, etc.

## References

### Electronic reference

Denise Efonayi and Etienne Piguet, « Les étudiants d'Afrique de l'Ouest face à la globalisation du savoir », *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 5.2 | 2014, Online since 20 May 2014, connection on 09 March 2015. URL : <http://poldev.revues.org/1730> ; DOI : 10.4000/poldev.1730

## **Authors**

### **Denise Efionayi**

Denise Efionayi est directrice adjointe du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population à l'Université de Neuchâtel *et rattaché au NCCR 'On the move'* <http://nccr-onthemove.ch/>.

### **Etienne Piguet**

Etienne Piguet est professeur de géographie des mobilités à l'Université de Neuchâtel *et rattaché au NCCR 'On the move'*, <http://nccr-onthemove.ch/>, président de la Commission de géographie de la population de l'Union géographique internationale (UGI) et vice-président de la Commission fédérale suisse pour les questions de migration (CFM).

---

## **Copyright**

Creative Commons Attribution-NonCommercial 3.0 Unported License.

---

## **Abstracts**

Tandis que l'Europe mobilise des moyens considérables pour stopper l'immigration irrégulière, une compétition entre Etats se met en place pour attirer les meilleurs cerveaux et faire face au vieillissement démographique. Comment les étudiants africains se positionnent-ils face à ces politiques contradictoires ? Cet article porte sur les projets migratoires internationaux formulés par les étudiants universitaires de trois pays d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire et Niger). Basée notamment sur un questionnaire auprès de 4000 étudiants, l'étude isole une série de facteurs qui contribuent à susciter des intentions de départ : les réseaux familiaux à l'étranger, le degré d'avancement des études, le manque de confiance dans le futur du pays, l'attitude favorable de la famille, etc. Contrairement à une image répandue dans les médias et les débats politiques des pays industrialisés, les intentions migratoires n'ont rien d'une fuite en avant mais apparaissent réfléchies et proactives. Les étudiants sont relativement bien informés et leurs intentions migratoires, pour la plupart temporaires, reposent sur une pesée d'intérêts concernant leur formation et leur expérience professionnelle. L'article plaide en conséquence pour une meilleure articulation des politiques de mobilité et de développement, susceptible de valoriser le potentiel migratoire et la soif de connaissance identifiés dans les trois pays étudiés.

## **Western African Student Migration: A Response to Globalisation of Knowledge**

While European countries have devoted considerable resources in an effort to block the flow of irregular migration, they have at the same time been vying with one another to attract the best minds and solve the problem of demographic ageing. How do African students navigate through such contradictory policies? This article discusses the international migration plans expressed by university students from three West African countries (Senegal, Côte d'Ivoire and Niger). Based in particular on a questionnaire distributed to around 4,000 students, the study identifies a series of contributing factors in the intention to migrate: family networks abroad, level of educational attainment, a lack of confidence in their country's future, supportive attitude on the part of family members, etc. Contrary to the widespread assumptions expressed in the media and in policy debates in industrialised countries, migration intentions appear to be carefully pondered and proactive in nature, rather than impulsive headlong rushes. Students are relatively well informed, and their mostly temporary migration intentions are based on a weighing of their interests in terms of education and professional experience. This article therefore calls for improved coordination of mobility and development policies to unlock the potential of migration while satisfying the thirst for knowledge identified in the three countries concerned.

## **Index terms**

**Mots-clés géographiques :** Afrique subsaharienne, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire

**Mots-clés thématiques** : diaspora, éducation, jeunesse, migration | mobilité, politiques de migrations

**Editor's notes** The English version of this article will be part of the thematic Edited Volume *Learning, Training and Development* (forthcoming, autumn 2014).